CERTIFICAT DE CESSION D'UN VÉHICULE D'OCCASION

Établi selon les rubriques du formulaire cerfa n° 15776*02 et rempli par l'ancien et le nouveau propriétaire. Cession le 01/11/2026 à 14 h 30 entre Claire-Hélène Dubois et Étienne Lefèvre. Document établi en ligne, sans lien avec l'administration.

VÉHICULE

Numéro d'immatriculation du véhicule (A) : AB*******

Numéro d'identification du véhicule (E) : VF1**********

Date de 1re immatriculation du véhicule (B) : 14/06/2019

Marque (D.1) : Renault

Type, variante, version (D.2) : 5RAHDA

Genre national (J.1) : VP (voiture particulière)

Dénomination commerciale (D.3) : Clio

Kilométrage inscrit au compteur du véhicule : 68 000 km

Présence du certificat d'immatriculation : [X] Oui [] Non

Numéro de formule : 2019AB12345

ANCIEN PROPRIÉTAIRE

Je soussigné(e) :

[X] Personne physique [] Personne morale

Sexe : [] M [X] F

Nom de naissance : Dubois – Prénom(s) : Claire-Hélène

Né(e) le **/**/1984 à Saint-Étienne

Adresse : *** rue**********, 69002 Lyon

certifie céder le véhicule désigné ci-dessus :

[X] à titre onéreux (vente) [] à titre gratuit (don) [] pour destruction

à : Étienne Lefèvre, le 01/11/2026 à 14 h 30

[X] Je certifie que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuel certificat d'immatriculation.

[X] Je certifie avoir remis à l'acquéreur le certificat de situation administrative établi depuis moins de 15 jours.

[X] Certificat d'immatriculation remis à l'acquéreur, barré et revêtu de la mention « vendu le 01/11/2026 à 14 h 30 » et de la signature de l'ancien propriétaire.

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Je soussigné(e) :

[X] Personne physique [] Personne morale

Sexe : [X] M [] F

Nom de naissance : Lefèvre – Prénom(s) : Étienne

Adresse : ***** bou**********, 75013 Paris

certifie acquérir le véhicule désigné ci-dessus le 01/11/2026 à 14 h 30.

[X] Je certifie avoir été informé(e)(s) de la situation administrative du véhicule et avoir reçu le certificat de situation administrative.

[X] Je certifie avoir reçu le certificat d'immatriculation barré et signé.

DONNÉES PERSONNELLES

[X] Claire-Hélène Dubois s'oppose à la réutilisation de ses données à des fins de prospection commerciale.

[] Étienne Lefèvre s'oppose à la réutilisation de ses données à des fins de prospection commerciale.

ANNEXE – CONDITIONS CONVENUES ENTRE LES PARTIES (complément au certificat, hors modèle cerfa)

1. Le prix de vente est fixé à 8 500,00 € (en lettres : huit mille cinq cents euros).

2. L'acquéreur a payé l'intégralité du prix par virement sur le compte du vendeur. Par sa signature, le vendeur en reconnaît la réception.

3. Le kilométrage indiqué ci-dessus est, à la connaissance du vendeur, le kilométrage réel du véhicule.

4. Le vendeur a signalé à l'acquéreur les défauts suivants : Rayure sur le pare-chocs arrière, pneus à changer bientôt

5. Le vendeur déclare, à sa connaissance, que le véhicule n'a subi aucun accident ayant causé des dommages importants.

6. Date du dernier contrôle technique : 15/09/2026.

7. Sont remis à l'acquéreur : certificat d'immatriculation barré, daté et signé, certificat de situation administrative de moins de 15 jours, procès-verbal de contrôle technique de moins de 6 mois, carnet d'entretien, 2 clés.

8. L'acquéreur a pu examiner et essayer le véhicule. Le vendeur, non professionnel, ne sera pas tenu à la garantie des vices cachés dont il n'avait pas connaissance (article 1643 du Code civil). Cette clause ne s'applique pas aux vices que le vendeur connaissait ni à l'exactitude de ses déclarations ci-dessus.

9. Fait à Lyon, le 01/11/2026. Document signé électroniquement : chaque partie l'a signé à l'écran sur son propre appareil (signature électronique simple, ni avancée ni qualifiée au sens du règlement eIDAS) ; les données de signature (date et heure, adresse IP, appareil, empreinte du contenu) figurent dans le dossier de preuve joint. Chaque partie reçoit un exemplaire PDF identique.

10. Rappel : l'ancien propriétaire déclare lui-même la cession en ligne sur le site de l'ANTS dans les 15 jours et transmet le code de cession à l'acquéreur ; l'acquéreur demande le certificat d'immatriculation à son nom dans le délai d'un mois. Ce document ne remplace pas ces démarches.

Ancien propriétaire : Dubois Claire-Hélène

Nouveau propriétaire : Lefèvre Étienne

APERÇU · NON VALABLE · PREVIEW